

## Sélection des gérants selon l'approche « best in class »

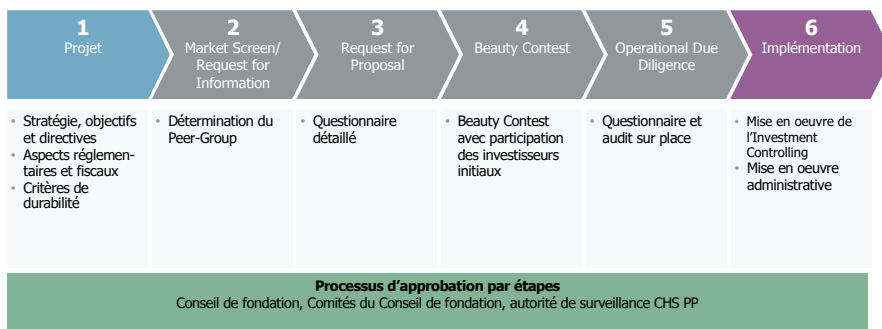
**Nous garantissons une indépendance et une transparence totales lors de la sélection des gérants. Notre processus de sélection accorde la plus grande importance aux facteurs suivants : historique de performance, conditions attractives, renommée, équipe de spécialistes stable, processus d'investissement robuste et éprouvé. En tant qu'organisation à but non lucratif, IST fait profiter ses investisseurs des avantages de coûts obtenus grâce au regroupement des volumes. L'intégration de critères de durabilité – de la sélection des gérants à l'exercice des droits de vote – est un fil conducteur de notre approche « best in class ».**

### Une approche « best in class » qui a fait ses preuves

Pour la gestion des différents groupes de placements, nous faisons appel à une expertise externe en matière de gestion de portefeuille et sélectionnons, après une analyse détaillée, le gérant de fortune spécialisé le plus approprié. Cette approche structurée est soutenue par notre recherche indépendante, qui fait appel à des bases de données externes.

### Étapes 2 à 5 : Processus de sélection structuré

Dans un premier temps, un groupe de comparaison est défini sur la base d'une analyse du marché et de la concurrence et une « demande d'informations » (RFI) est envoyée. Après une analyse approfondie, les candidats potentiellement appropriés sont filtrés. Ils reçoivent alors un questionnaire détaillé (RfP) sur l'entreprise, le produit, le processus



### Étape 1 : Projet

Outre la définition de la stratégie, des objectifs et des directives de placement pour le groupe de placements, les aspects réglementaires et fiscaux sont pris en compte dès le début. Les critères de durabilité font partie intégrante de l'ensemble du processus. Des exigences minimales sont définies, qui doivent être remplies par les gérants. Sur la base des critères susmentionnés, un premier filtrage de l'univers et une sélection des candidats appropriés sont effectués.

d'investissement et l'intégration des facteurs ESG au niveau de l'entreprise et du produit. Des critères quantitatifs et qualitatifs transparents sont utilisés pour l'évaluation. Il en résulte une présélection des finalistes pour le Beauty Contest. Les finalistes présentent leurs approches et processus d'investissement aux comités ad hoc du Conseil de fondation. Dans certains cas, des investisseurs de référence participent également à la prise des décisions. Cette dernière se fait en deux temps : le Beauty Contest est suivi d'une Due Diligence complète chez le

gérant visant à minimiser autant que possible les risques structurels et opérationnels.

### Étape 6 : Implémentation

Une fois la sélection terminée et approuvée par le Conseil de fondation et l'autorité de surveillance CHS PP, le mandat est implémenté conformément aux directives de placement définies. Outre les aspects juridiques (contrats, prospectus), cela inclut le contrôle des investissements et la mise en œuvre administrative, qui est assurée par IST et ses partenaires.

### Mécanismes de contrôle étendus

Le contrôle des investissements garantit une surveillance efficace et objective des gérants externes, ce qui garantit la réalisation des objectifs de placement définis dans le respect des prescriptions en matière de risque.

Le contrôle des investissements et la gestion des risques ont lieu à plusieurs niveaux:



Ces processus clairement structurés du point de vue de la teneur, de la portée et de la périodicité sont mis en œuvre par plusieurs personnes. Les contrôles sont



---

assurés non seulement par le gérant, mais également par les équipes de produits d'IST et le département Finances & Administration, ainsi que par le comité responsable du Conseil de fondation, les conseillers externes, le dépositaire et l'organe de révision. Les contrôles des risques internes et externes font partie de notre offre de services.

**IST Investmentstiftung**

Manessestrasse 87 | 8045 Zürich

Tel. 044 455 37 00 | Fax 044 455 37 01

info@istfunds.ch | istfunds.ch

**IST Fondation d'investissement**

Avenue Ruchonnet 2 | 1003 Lausanne

Tél 021 311 90 56 | Fax 044 455 37 01

info@istfunds.ch | istfunds.ch